



Victime du sytème et decision au hasard

Par **viddha**, le **07/11/2008** à **09:37**

bonjour j'ai ét  t victime d'une d  cision de justice par rapport a la garde d'enfant.il y a 5 ans le conseil g  n  ral et un juge on laisser la garde de mes enfants a la m  re qui n'  tait pas apte vraiment a les garder et ils ont   taient placer en famille d'accueil.on ne voulait pas me donn   la garde car je travaillais et que mon appartement   tait trop petit.mais il y a 3 mois,le juge avec l'accord, je pense du conseil g  n  ral,mon autoriser a reprendre mes enfants alors que ma situation n'avait pas changer du tout.actuellement j'ai des probl  mes financier,mes enfants ont faits pas de b  tises en 3 mois,moi j'ai perdu 12 kg en un moi a cause du stress,probl  me d'argent car un mauvais suivi,perte de salaire car il a fallu que je prenne des jours pour r  gler des probl  mes administratif.es que vous pensez qu'il est possible de demander des dommages et int  r  t par rapport a tout ce disfonctionnement qui a g  cher pendant tous ce temps le rapport avec mes enfants et pour eux maintenant un d  go  t de la soci  t   et des personnes qui se sont occup  s de cette affaire qui n'a pas   t   capable de g  rer intelligemment cette affaire. Merci d'avance.cordialement.